

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI



**MINISTERE DE LA JEUNESSE DE L'EMPLOI ET DE LA CONSTRUCTION CITOYENNE
PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES ET DES FEMMES
(PAPEJF)**

Financement : Banque Africaine de Développement (BAD)

Termes de référence

**Sélection de bureaux de consultants pour les études diagnostiques de
l'existant, de conception et de réalisation d'un Système National
intégré d'Information sur l'Emploi (SIE) au Sénégal**

I. CONTEXTE :

Au Sénégal les instruments actuellement disponibles, ne permettent pas d'obtenir une bonne lecture des dynamiques réelles du marché de l'emploi et d'apporter des réformes immédiates et des correctifs appropriés.

On note une absence totale de visibilité sur le marché du travail et le défaut de maîtrise de l'information sur l'emploi, le sous-emploi, le chômage et les qualifications professionnelles. Les données produites ne reflètent pas la situation globale du marché du travail et les instruments actuellement disponibles ne permettent pas d'obtenir une bonne lecture des dynamiques réelles du marché de l'emploi et d'apporter les réformes et correctifs appropriés.

Dans ces conditions, les politiques de planification, de suivi et d'évaluation de l'emploi s'avèrent hypothétiques. Il en est de même pour les décisions d'investissements qui manquent réellement d'éclairage et d'appui sur les ressources humaines disponibles et la capacité du système de formation à répondre aux exigences d'adaptation des qualifications.

La volonté politique de l'Etat du Sénégal de lutter efficacement contre la pauvreté, notamment le chômage et le sous-emploi, implique une bonne maîtrise des statistiques sur l'emploi comme outil d'aide à la décision dans la formulation et la conduite des politiques d'emploi et de formation.

Les acteurs économiques au niveau national sont tous convaincus de la nécessité de la mise en place de véritable système d'informations sur le marché de l'emploi. En vue de sa mise en place, plusieurs activités ont été effectuées: l'étude portant sur les producteurs et utilisateurs de données sur l'observatoire (2000), l'étude de mise en place de l'observatoire (2005) et de plusieurs autres études, séminaires et rencontres.

Dans un souci de rendre compte des tendances et du dynamisme sur le marché de l'emploi au Sénégal, l'Etat et la BAD ont décidé à travers le PAPEJF de mettre en place un **Système National intégré d'Information sur le Marché de l'Emploi (SIE)**, couvrant tout le pays, capable de renseigner sur la demande et l'offre d'emploi avec une cartographie des profils des demandeurs, des créneaux porteurs et de localisation géographique.

II. JUSTIFICATIONS D'UNE MEILLEURE COORDINATION DU SYSTEME D'INFORMATIONS SUR LE MARCHE DE L'EMPLOI (SIE)

La mise en place d'un véritable système d'informations sur le marché de l'emploi se justifie par :

Le manque de coordination de la collecte, du traitement, de l'analyse et la diffusion des données sur le marché de l'emploi et de la formation.

En effet, plusieurs structures produisent de l'information sur l'emploi et les qualifications professionnelles :

- l'ANSD pour les statistiques sur l'emploi dans le secteur formel et informel, les données sur les qualifications professionnelles, les données sur la structure démographique, les données sur l'éducation, les données sur l'indice des prix et de la production industrielle;
- la direction de l'emploi gère le fichier des demandeurs d'emplois et des entreprises qui ont adhéré à la convention Etat-Employeur. Elle collecte les données de l'offre et de la demande d'emploi, facilite l'intermédiation sur le marché de l'emploi, effectue des enquêtes thématiques et des études sectorielles sur l'emploi et les qualifications professionnelles. Elle

- gère aussi le répertoire opérationnel des métiers et emplois du Sénégal;
- la Direction des statistiques du travail et des études gère des informations sur les déclarations d'établissement, les contrats de travail, la situation de la main d'œuvre du secteur moderne;
- la caisse de sécurité sociale gère les maladies et accidents de travail ainsi que les prestations familiales;
- l'IPRES gère les retraités du secteur privé;
- la Direction des impôts et domaines gère les données sur les déclarations de l'impôt sur le revenu;
- la direction de la fonction publique détient le fichier des fonctionnaires
- les services de la formation professionnelle et technique gèrent les questions liées à la formation professionnelle et technique;...

Ces structures travaillent aujourd'hui de manière disparate avec des outils différents entraînant des difficultés majeures dans une lecture cohérente et une utilisation efficace des statistiques sur le marché du travail.

L'analyse approfondie de la documentation sur l'emploi et la qualification professionnelle révèle l'existence d'une masse importante d'informations peu harmonisées, collectées suivant des méthodologies variées, avec des supports disparates, auprès de sources multiples, échangées et diffusées dans des environnements et systèmes hétérogènes et une faible accessibilité à l'information pour les acteurs du secteur privé et plus généralement de la société civile.

L'insuffisance de documentation de l'articulation entre les politiques d'emploi et les politiques de croissance et de développement :

L'élaboration des Documents de Stratégies de Réduction de la Pauvreté (DSRP), du Document de Politique Economique et Social (DPES), de la Stratégie Nationale de Développement Economique et Sociale (SNDES), et du Plan Sénégal Emergent (PSE) ainsi que les revues y afférentes ont mis à nu les faiblesses du système statistique national, surtout en ses composantes sectorielles, qui a beaucoup de difficultés à satisfaire les nouveaux besoins en information chiffrée nécessaire, d'une part pour la conception, la mise en œuvre, le suivi et la mesure de l'impact des politiques économiques et sociales et notamment des politiques de lutte contre la pauvreté et d'autre part, ainsi que les interrelations pauvreté-emploi.

Le dispositif actuel du système d'informations sur le marché du travail ne permet pas d'avoir un suivi régulier de l'impact emploi des politiques et programmes au niveau du pays. L'offre réelle d'emploi et par secteur est largement méconnue au Sénégal.

L'absence d'une structure forte en charge des questions liées à l'information sur le marché de l'emploi et de la formation

Aucune structure de coordination dédiée à la production, de l'exploitation et de la diffusion de l'information sur le marché du travail n'existe aujourd'hui au Sénégal. Cette nécessité est perçue comme absolue depuis 1997.

Dans le mémorandum économique réalisé par la Banque Mondiale en 2007 les auteurs affirment à la page 112 que « Pour améliorer le suivi de l'information sur le marché de l'emploi, il est indispensable de mettre en place des mécanismes participatifs entre les principaux acteurs sur ce marché. Une des solutions envisagées par le Sénégal, depuis de nombreuses années, est de mettre en place un observatoire de l'emploi et des qualifications professionnelles »

III. OBJECTIFS DE MISE EN PLACE SYSTEME D'INFORMATIONS SUR LE MARCHE DE L'EMPLOI

L'Objectif général est de satisfaire, de façon permanente et efficace, les besoins en informations sur l'emploi, les qualifications professionnelles et la formation pour les utilisateurs potentiels, par la

mise en place d'outils indispensables d'aide à la prise de décision en matière de promotion de l'emploi et une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Rendre disponibles et accessibles les informations sur l'emploi, la formation et des qualifications professionnelles ;
- Mettre en place un réseau de partenariat et d'échange d'informations sur l'emploi, la formation et des qualifications professionnelles ;

IV. PROCESSUS DE MISE EN PLACE DU SIE :

Le processus de mise en place du Système d'Information sur l'Emploi (SIE) comportera trois (03) phases principales :

1. l'évaluation détaillée des systèmes en place et l'étude de conceptualisation du nouveau SIE intégré,
2. la programmation, l'installation et le déploiement du SIE,
3. le renforcement des capacités des acteurs, l'exploitation et la maintenance du SIE.

Les principales tâches du consultant sont:

○ Phase 1 : l'évaluation détaillée et la conceptualisation

- identifier les différentes parties prenantes impliquées dans la promotion de l'Emploi au Sénégal ;
- Identifier toutes les sources d'information et analyser leurs principales forces et faiblesses
- procéder à un état des lieux des sous-systèmes d'Information, bases de données et informations existantes sur l'emploi existants ;
- Recueillir les besoins d'information des différentes parties prenantes impliquées dans la promotion de l'Emploi au Sénégal
- Elaborer un plan stratégique de gestion du SIE intégrant le cadre institutionnel de pilotage du système d'informations, la vision, ainsi que les stratégies de satisfaction des besoins en information sur l'emploi et la formation

○ **Phase 2 : Programmation et Installation du support informatique du SIE**

- Concevoir le schéma du système informatique unifié de support au SIE
- Déterminer tous les coûts afférents au développement du système d'information
- Assurer le développement, le déploiement et la mise en place du système informatique unifié de support au SIE
- Elaborer le dossier d'appels d'offres pour l'acquisition des équipements pour le SIE
- Suivre pour le compte du projet le développement du système informatique et le déploiement
- Elaborer le dossier d'appel d'offres d'acquisition du matériel
- Accompagner le comité d'évaluation des offres pour l'acquisition des équipements pour le SIE
- Accompagner tous les tests d'opérationnalisation du système informatique

○ **Phase 3 : le renforcement des capacités des acteurs, l'exploitation et la maintenance du SIE**

- Elaborer un manuel d'exploitation, de gestion et d'entretien des équipements mis en place
- Assurer le suivi de la maintenance du dispositif mis en place pendant les trois premières années
- Renforcer les capacités des acteurs
- Exécuter toutes autres activités entrant normalement dans les attributions d'un Bureau d'Etudes pour la réalisation de travaux similaires.

V. OBLIGATION DU BUREAU D'ETUDES

Le Bureau d'études mettra à disposition un personnel possédant les qualités professionnelles requises pour la bonne exécution des études diagnostiques, de conception et de réalisation du Système d'Information sur l'Emploi.

Le Bureau d'études prendra toutes les dispositions utiles pour s'assurer que les moyens nécessaires à la bonne exécution des fonctions de ses agents sont disponibles et opérationnels à tout moment.

VI. PERSONNELS ET MOYENS MATERIELS

Le Bureau d'études devra disposer de moyens logistiques nécessaires pour accomplir sa mission.

EXPERIENCES DU BUREAU D'ETUDE

Le bureau d'études doit disposer d'une expérience d'au moins huit ans dans l'élaboration de plans stratégiques portant sur les systèmes d'informations. Une expérience dans l'emploi serait un atout

PROFIL DES MEMBRES DE L'EQUIPE TECHNIQUE DU BUREAU D'ETUDES

Le Bureau d'études proposera dans leur offre une équipe, composée d'experts se complétant pour l'exécution des différentes tâches. Les soumissionnaires, dans leur offre, devront apporter la preuve de cette complémentarité. Ne seront notés que les experts suivants :

- Expert 1 : Expert en développement de plans stratégique dans les domaines de la statistique ou de l'informatique avec au moins dix ans d'expérience, il sera le chef de mission
- Expert 2 : un expert en étude institutionnel et organisation avec au moins huit ans d'expérience
- Expert 3 : un expert en statistique avec une expérience en études d'au moins cinq ans de préférence dans l'emploi ou la formation
- Expert 4 : deux à trois experts en informatique spécialisés en génie logiciels, application web ou informatique décisionnel avec une expérience en études d'au moins huit dans le développement de systèmes d'informations de grande envergure

VII. DUREE D'EXECUTION DES PRESTATIONS- RAPPORTS ET DOCUMENTS A FOURNIR

La durée d'exécution des prestations est estimée globalement par phase :

- Phase 1 : l'évaluation détaillée et la conceptualisation : 06 mois
- Phase 2 : Programmation et développement du support informatique du SIE: 06 mois (y compris le processus d'acquisition des équipements)
- Phase 3 : le renforcement des capacités des acteurs, l'exploitation et la maintenance du SIE : 24 mois

VIII. RAPPORTS ET DOCUMENTS

Le consultant remettra dans les délais les documents suivants :

➤ Phase 1 : l'évaluation détaillée et la conceptualisation :

- Rapport diagnostic en version provisoire : en 4 exemplaires en support papier et 01 exemplaire sur support informatique à déposer deux mois après le démarrage de la mission ;
- Rapport comportant le diagnostic, des indications claires sur le cadre institutionnel de gestion du SIE, la vision et les stratégies de satisfaction de la demande en information sur l'emploi et la formation: en 4 exemplaires en support papier et 01 exemplaire sur support informatique à déposer quatre mois après le début de la mission;
- Un rapport provisoire du plan stratégique intégrant le schéma du système informatique unifié cinq mois après le début de la mission
- Un rapport définitif du plan stratégique intégrant le schéma du système informatique unifié 15 jours après la validation technique du rapport par le comité de pilotage élargi ;
- Dossier d'appel d'offres pour les équipements en version provisoire : en 2 exemplaires provisoires sur support papier et 01 exemplaire sur support informatique à déposer 15 jours après validation du rapport du plan stratégique;
- Dossier d'appel d'offres en version définitive : en 2 exemplaires provisoires sur support papier et 01 exemplaire sur support informatique à déposer 15 jours après réception des observations du comité technique sur la version provisoire ;

➤ **Phase 2 : Programmation et développement du support informatique du SIE: 06 mois (y compris le processus d'acquisition des équipements qui peut durer 06 mois)**

- Le développement du support informatique du système d'information trois mois après la validation du rapport du plan stratégique
- L'installation et les tests du support informatique du système d'information pendant deux mois après le développement du support informatique du système d'information
- Livraison du support informatique du système d'information après les tests de fonctionnalité
- Rapport de programmation et d'installation du système en version provisoire: en 4 exemplaires en support papier et 01 exemplaire sur support informatique à déposer 01 mois après la validation par le comité technique du rapport;
- Rapport de programmation et d'installation du système en version définitive: en 4 exemplaires en support papier et 01 exemplaire sur support informatique à déposer 15 jours après validation de la version provisoire

➤ **Phase 3 : le renforcement des capacités des acteurs, l'exploitation et la maintenance du SIE : 24 mois**

- Rapport trimestriels d'activités en version provisoire: en 4 exemplaires en support papier et 01 exemplaire sur support informatique

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTRE DE LA JEUNESSE DE L'EMPLOI ET DE LA CONSTRUCTION CITOYENNE (MJECC)

PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES ET DES FEMMES (PAPEJF)

Financement : Banque Africaine de Développement (BAD)



GROUPE DE LA BANQUE
AFRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

TERMES DE REFERENCE

ATELIER DE VALIDATION DES TDR POUR LA SELECTION DE
BUREAUX DE CONSULTANTS POUR LES ETUDES
DIAGNOSTIQUES DE L'EXISTANT, DE CONCEPTION ET DE
REALISATION D'UN SYSTEME NATIONAL INTEGRE
D'INFORMATION SUR L'EMPLOI (SIE) AU SENEGAL

DECEMBRE 2014

I. Contexte et justification de l'atelier

Au Sénégal les instruments actuellement disponibles, ne permettent pas d'obtenir une bonne lecture des dynamiques réelles du marché de l'emploi et d'apporter des réformes immédiates et des correctifs appropriés.

Aussi, dans un souci de rendre compte des tendances et du dynamisme sur le marché de l'emploi au Sénégal, l'Etat et la BAD ont décidé à travers le PAPEJF de mettre en place un **Système National intégré d'Information sur le Marché de l'Emploi (SIE)**, couvrant tout le pays, capable de renseigner sur la demande et l'offre d'emploi avec une cartographie des profils des demandeurs, des créneaux porteurs et de localisation géographique.

La mise en place d'un véritable système d'informations sur le marché de l'emploi se justifie par :

- Le manque de coordination de la collecte, du traitement, de l'analyse et la diffusion des données sur le marché de l'emploi et de la formation.
- L'insuffisance de documentation de l'articulation entre les politiques d'emploi et les politiques de croissance et de développement ;
- L'absence d'une structure forte en charge des questions liées à l'information sur le marché de l'emploi et de la formation.

Pour prendre en charge les préoccupations de l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion de l'information sur le marché de l'emploi, il est nécessaire de disposer des TDR consensuels et élaborés de manière participative.

II. Objectifs et Résultats de l'atelier de validation des TDR

L'objectif principal de cet atelier est de faire participer l'ensemble des Parties Prenantes au processus de conception et de validation des TDR pour la Sélection de bureaux de consultants pour les études diagnostiques de l'existant, de conception et de réalisation d'un Système National intégré d'Information sur l'Emploi (SIE) au Sénégal.

De façon spécifique, il s'agit:

- de présenter de manière exhaustive le projet de TDR proposé par le PAPEJF en rapport avec les services du Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne ;
- de recueillir les besoins supplémentaires en informations des Parties Prenantes et de les intégrer dans la version finale des TDR ;
- Echanger sur le dispositif de pilotage de l'étude (sélection consultants, validation des livrables, suivi)
- d'amender et de valider, sous réserves des observations, les TDR de l'étude.

L'atelier se tiendra le **Mercredi 17 décembre 2014** à la salle de réunion du Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne.

III. Agenda

Horaire	Activité
09H00 – 09H30	Accueil et Installation
09H30 – 10H00	Présentation du projet de TDR ;
10H00 – 11H00	Discussion et échange
11H00 – 11H20	Pause-Café
11H20 – 12H00	Echanges sur le dispositif de pilotage de l'étude à mettre en place
12H00 – 12H 30	Synthés des principales observations à prendre en compte dans la version finale des TDR
12H30	Fin des travaux

Annexe : Liste des participants

N°	Structures	Nb de participants
1	Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction citoyenne (PAPEJF, ANPEJ, PRODAC, CAPE, Direction Emploi, CEP, CTs, DC, SG)	11
2	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (ANSD, DPEE, PSE)	03
3	Ministère de la Formation Professionnelle, de l'apprentissage et de l'Artisanat	01
4	Ministère de la Femme de la Famille et de l'Enfance	01
5	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural (DAPSA)	01
6	Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	01
7	Ministre de la Fonction Publique, de la Rationalisation des effectifs et du Renouveau du secteur public	01
8	Ministre du Travail, du Dialogue social, des Organisations professionnelles et des Relations avec les institutions	01
9	Organisations Patronales (CNP, CNES), organisations de travailleurs (CNTS, CNTS-FC, CSA, UNSAS)	06
10	PNUD	01
11	BIT	01
12	Banque Mondiale	01
13	UAEL	01
14	Banque Africaine de Développement	01
TOTAL		31